UN JEUNE HOMME
poursuit une jeune fille
rejetée, l'a frappé à coups de couteau

Dimanche soir, vers onze heures, Théophile Péron, 23 ans, peigneur, rue de la Confé-[illegible] Marie Vanbenderen, demeurant rue d'Ar-[illegible]ating, cour Rousset, 2. Il fit à la demoiselle des propositions que celle-ci repoussa. Mlle Marie s'enfuit rue Thalque chez [illegible] Mais le malheureux la rattrapa [illegible] poignet, et lui porta au-dessous du sein gauche un coup de couteau. Le coup fut amorti par le corset et la jeune fille n'a été atteinte [illegible]rial, la victime a reçu les soins du docteur [illegible]

Péron n'est connu pour aucun méfait [illegible] Il est de tempérament en décrépitude [illegible] Il venait de frapper d'un coup de couteau une jeune fille parce qu'elle ne voulait pas [illegible] son partenaire.

A LA MADELEINE

Un cours de la formation du cortège
DU CARNAVAL D'ÉTÉ
cinq figurants sont grièvement brûlés

Au cours de la formation du cortège du Carnaval d'Été, qui a eu lieu hier à La Madeleine, un grave accident est arrivé au groupe de Berkem. Un groupe de bons vivants avait décidé de se joindre au cortège et de jouer un petit rôle sous le nom de : « L'Armée des Chats-U. »

Les « Chats-U » étaient au nombre d'une douzaine qui allaient le passage du cortège. A un moment donné, quand on amena la tête du carnaval, les « Chats-U » se trouvèrent bousculés.

Quelques secondes plus tard, l'un d'eux dont vêtement de flammes. La fourrure faite d'ouate qui lui permettait, ainsi qu'à ses camarades de représenter un chat tout blanc, avait sans doute été mise en contact avec la cigarette ou le cigare d'un promeneur, et l'infortuné Bambali bientôt, [illegible] dans sa fourrure blanche.

Cet infortuné, M. Alphonse Dumez, 30 ans, demeurant cour Dupont, a été grièvement brûlé. Il est soigné chez lui.

Un gentilhomme et sans le vouloir, M. Alphonse Dumez communique le feu à ses voisins immédiats qui, tous, furent plus ou moins grièvement brûlés avant d'avoir pu se débarrasser des fourrures qui les enveloppaient.

Ces gaudriolés « Chats-U » sont : M. Gaston Blondin, tourneur, rue Jules Dupuytren, 3 ; M. Torch Henri, 22 ans, employé, 8, rue Bouchelli ; M. Albert Lausen, 18 ans, doublure, rue Wisart, 8 ter ; M. Desrousseaux, 48 ans, cabaretier à Berkem.

Quand, le public aidant, les infortunés [illegible] du Carnaval d'Été eurent réussi à éteindre leurs fourrures, il fallut leur donner des soins matériels, car tous présentaient des brûlures très sérieuses. Plusieurs même avaient dû voir se faire soigner à [illegible]. Le plus grièvement brûlé est M. Alphonse Dumez, qui devra subir un repos complet d'au moins trois mois.

A ANNAPPES

AU COURS D'UNE PROCESSION
un cheval emballé
blesse grièvement quatre personnes

En [illegible] de Pentecôte a fait, dimanche matin, le théâtre d'une véritable catastrophe, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte et de la première communion, le cortège parvenait à traverse le village. Vers neuf heures, les groupes certaient de l'église et se mettaient en marche en faisant entendre les accents de circonstance. Le cortège avait atteint la rue de l'Hospice, — même appelée à cause de l'Hospice, — dirigé par les sœurs de la congrégation [illegible] dans le centre [illegible] lorsque tout à coup un cheval [illegible] avec violence à deux voitures appartenant à un cultivateur de la région qui stationnait devant l'estaminet du « Bon Coin » vers [illegible] Mouvrex Desplongues, qui venait [illegible] fond de train dans les groupes du cortège. On juge de la déroute de cette foule qui ne s'attendait guère à cette surprise désagréable. Femmes, fillettes et enfants étaient renversés, culbutés et [illegible] sous les pas de la bête en furie. De toutes parts les cris et les plaintes [illegible] [illegible] aux antiques. Les dévoués et les [illegible] s'efforçaient de sauvegarder de toute la [illegible] de leurs jambes, les cheveux en désordre et [illegible] entendre des Jésus Maria, [illegible] les yeux et les mains jointes vers le ciel. Un pauvre hère, vivant au jour le jour, du produit des aumônes, se trouvant là [illegible] fut projeté contre la muraille d'une maison et eut la tête comprimée par [illegible]. Il fut relevé dans un état [illegible] [illegible] perdait le sang par une affreuse entaille au sommet du crâne. Le malheureux a été transporté sans connaissance à l'hospice d'Annœuillin. La douleur [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible]